

FORMATION À L'UTILISATION D'UN CHARIOT AUTOMOTEUR À CONDUCTEUR PORTE

CATÉGORIE 1A, 1B, 2A, 2B, 3, 4, 5, 6 ET 7

OBJECTIFS

GÉNÉRAUX

Acquérir les compétences théoriques et pratiques nécessaires à la conduite en sécurité de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté en vue de l'obtention du CACES® ou d'une attestation de compétence de la R489

OPÉRATIONNELS

- 1 Obtenir l'autorisation de conduite Cariste type R 489 - Catégorie 1A 1B 2A 2B 3 4 5 6 7 pour conduire un transpalette et un chariot élévateur
- 2 Utiliser un chariot de manutention à conducteur porté dans les conditions optimales de sécurité

- 3 Réaliser les opérations de chargement de véhicules, de stockage et déstockage, de transfert de charges en utilisant plusieurs types de chariots élévateurs et d'attachements
- 4 Appliquer les consignes de sécurité en vigueur en entreprise et sur la voie publique, en respectant une marge de productivité
- 5 Assurer la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements utilisés
- 6 Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions

APTITUDES

MÉDICALES REQUISES ET ÊTRE ÂGÉ AU MINIMUM DE 18 ANS.

PERSONNES CONCERNÉES

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur porté, présentant les aptitudes médicales requises et être âgé de 18 ans minimum

PRÉREQUIS

Présenter les aptitudes médicales requises et être âgé au minimum de 18 ans

DÉLAIS D'ACCÈS

Dès contractualisation

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 69 09459 69 auprès du Préfet de la région Rhône-Alpes

Nos formations ne donnent pas la possibilité de valider un ou des blocs de compétences, ni de permettre des équivalences ou passerelles. Nos établissements sont accessibles aux publics en situation de handicap

MOYENS D'ÉVALUATION

Contrôle des connaissances et savoir-faire de chaque stagiaire

APRÈS EXAMEN

Délivrance du Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) en application de la recommandation R489

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation en salle (exposés, questions et exercices) et conduite sur le type de chariot concerné

Vous aider à préserver les Hommes !

ALYENCE Formation

MODALITÉS

EFFECTIF DU GROUPE

1 à 9 personnes maximum selon catégorie(s)

DURÉE FORMATION

De 14 heures

LIEU

Intra ou Interentreprises

DATES

Consultez notre planning ICI

TARIF

À partir de 351,10€

THÉORIE

Les conditions pour être cariste, la réglementation et les recommandations en vigueur

Les responsabilités et qualités du cariste

Rôle des instances et organismes de prévention professionnelle

Classification des chariots et leurs possibilités d'utilisation

La sécurité dans l'entreprise, les facteurs d'accidents et les interdictions

Les différents organes des chariots automoteurs

Les consignes de sécurité pour la conduite, la circulation, le stationnement en entreprise et sur la voie publique

Les panneaux de circulation et d'obligation

Les consignes à suivre en cas d'accident ou d'incendie

Les pictogrammes de manutention et les produits dangereux

L'adéquation et la stabilité d'un chariot automoteur, les plaques et abaques de charge

Les différentes palettes, conteneurs et charges empilables

La maintenance de premier niveau et prise de poste

La fin de poste

Le circuit hydraulique

Les batteries d'accumulateur, leurs spécificités et les consignes de mise en charge

Les différentes techniques d'élingages et d'arrimage lors de transport de chariot

PRATIQUE

Vérifier l'adéquation du chariot à l'opération de manutention envisagée

Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste

Circuler à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le chariot en position de sécurité

Prendre et déposer au sol une charge palettisée

Effectuer le chargement et le déchargement d'un camion ou d'une remorque par l'arrière à partir d'un quai

Repérer les anomalies et les difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

Effectuer les opérations de maintenance de son ressort

PROGRAMME

Siège social : ZI le Chanay II, 8 rue Joseph Cugnot 69720 Saint Bonnet de Mure - SARL immatriculée au RCS de Lyon sous le numéro de SIREN : 493 803 134 - Tel : 33 (0)4.72.79.05.82 - E-mail : contact@alyence-groupe.com - Site Internet : www.alyence.com